

**12 Angry Men de Sidney Lumet**  
**12 Angry Men (Douze hommes en colère) États-Unis, 1957, 95**  
**minutes**

Maurice Elia

Number 188, January–February 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/49396ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Elia, M. (1997). Review of [12 *Angry Men* de Sidney Lumet / 12 *Angry Men* (*Douze hommes en colère*) États-Unis, 1957, 95 minutes]. *Séquences*, (188), 28–28.



**12 Angry Men** osait ouvertement se moquer de la loi cardinale du cinéma : c'était un film qui ne bougeait pas. Quatre-vingt-onze des quatre-vingt-quinze minutes du film se déroulaient dans une petite salle, tous les personnages étaient des hommes et tout le développement scénarique ne naissait que des dialogues échangés. Sur papier, il ne devait posséder que les ingrédients d'un mélodrame statique, bavard et qu'on oublierait vite. Sur pellicule, c'est le contraire qui se produisit. À 32 ans, Sidney Lumet, doté d'un sens remarquable des effets dramatiques, signait un film considéré même aujourd'hui comme un tour de force : concis, précis, captivant, rempli de suspense, et qui réussissait, d'un bout à l'autre, à river le spectateur sur son siège. Avec le temps, **12 Angry Men** est devenu un classique permettant de montrer la lourde atmosphère qui peut imprégner la salle de délibérations d'un jury dans un procès pour meurtre.

Adapté d'une pièce de Reginald Rose écrite pour la télévision (mise en scène pour le petit écran par Franklin J. Schaffner), le film présentait un jury de douze personnes délibérant autour d'une table afin de décider du sort d'un jeune homme accusé d'avoir poignardé son père. En plein été, dans une salle d'audience de New York, à la fin d'un procès, le juge rappelle aux membres du jury que leur verdict doit être unanime, qu'ils sont forcés de prouver la culpabilité de l'accusé avec quasi-certitude et que dans ce cas, la peine de mort est appliquée. C'est alors que dans une salle de délibérations suffocante et exigüe, les douze hommes s'apprennent à donner leur verdict. On est tous d'accord : l'accusé est coupable. Enfin, presque tous... Le problème, c'est que l'un des jurés hésite à envoyer aussi vite le jeune homme à la chaise électrique. Il demande que s'ouvre une période de discussion, question d'éclaircir certains détails qui lui semblent flous. S'engagera alors une série d'échanges verbaux de tous calibres au cours desquels, lentement, le juré N° 8 parviendra à convaincre le remarquable échantillonnage humain que constituent les onze autres, que le jeune homme «pourrait être» innocent.

Le tournage du film fut pour son réalisateur un véritable casse-tête du début à la fin. Le seul fait que toute l'action devait se lire sur le visage d'une douzaine d'hommes en train de discuter avec véhémence créa une multitude de problèmes. La caméra ne suivait pas l'action de façon chronologique. Pour faire des économies (de temps et d'argent), elle s'attardait sur chacun des douze personnages présents autour de la table, les uns après les autres. Par exemple, une fois que l'éclairage et la caméra se braquaient sur une chaise, toute intervention du personnage en question devait être filmée. Ce qui veut dire qu'il se trouvait des acteurs, deux ou trois

au grand maximum, qui se penchaient en répliquant vers le côté opposé de la grande table où il n'y avait personne. Le travail du réalisateur était alors de déterminer où se trouvait le regard de l'acteur présent pour que celui de l'acteur présent puisse le fixer en parlant. Sur le tournage, on disait que Lumet était souvent submergé par ses propres notes et ses problèmes si compliqués.

La transpiration des acteurs causa un autre problème d'envergure. Le film commence par une journée torrillante, puis dehors éclate un orage qui rafraîchit l'atmosphère et donne un peu de répit aux personnages. Or celui joué par Lee J. Cobb — le dernier des jurés à se ranger finalement avec la majorité — devait continuer de transpirer. Les accessoiristes se plaçaient alors devant l'acteur, un atomiseur dans les mains, prêts à l'asperger d'eau selon qu'il s'exprime au début du film ou vers la fin.

De plus, Lumet changeait souvent la lentille de ses caméras pour accentuer l'ambiance d'emprisonnement de la salle qui devenait parfois plus étroite, entraînant un sentiment de réelle claustrophobie.

On n'oubliera pas de sitôt les extraordinaires prestations des comédiens, et nous ne parlons pas uniquement ici du seul Henry Fonda. Lee J. Cobb, Jack Klugman, E.G. Marshall, Jack Warden, Ed Begley, tous des acteurs possédant un immense talent, livraient là l'une de leurs plus remarquables performances. Plusieurs années plus tard, chacun d'eux a félicité Sidney Lumet, lui donnant raison de les avoir soumis à d'inhumaines mais solides répétitions.

Exemple classique d'un groupuscule de société devant travailler de concert pour parvenir à une entente, **12 Angry Men** appartient à ces films qui ne vieillissent jamais, car la maîtrise de l'émotion cinématographique se conjugue de manière parfaite au sérieux du propos. **S**

Maurice Elia

#### 12 ANGRY MEN (Douze hommes en colère)

Réal.: Sidney Lumet — Scén.: Reginald Rose, d'après sa pièce — Phot.: Boris Kaufman — Déc.: Robert Markel — Mont.: Kenyon Hopkins — Int.: Henry Fonda (juré N° 8), Martin Balsam (juré N° 1), John Fiedler (juré N° 2), Lee J. Cobb (juré N° 3), E.G. Marshall (juré N° 4), Jack Klugman (juré N° 5), Edward Binns (juré N° 6), Jack Warden (juré N° 7), Joseph Sweeney (juré N° 9), Ed Begley (juré N° 10), George Voskovec (juré N° 11), Robert Webber (juré N° 12), Rudy Bond (le juge), John Savoca (l'accusé) — Prod.: Orion-Nova (George Justin) — États-Unis - 1957 - 95 minutes.